



C.C.E. du 17 septembre 2009

La Direction a refusé d'engager des négociations avec vos délégués syndicaux représentatifs dans l'entreprise sur le contenu du Livre 1 (*mesures sociales du P.S.E.*). Elle est donc contrainte de reprendre sa copie et de revenir à la case départ.

La procédure d'information/consultation du C.C.E. a repris le 17 septembre 2009.

Face à une intersyndicale F.O./C.F.D.T. soudée et prête à défendre l'intérêt collectif des salariés la Direction aura à justifier précisément de la situation économique réelle de l'entreprise et du groupe, au-delà de simples affirmations, avant d'envisager les licenciements qu'elle pensait mettre en œuvre dès l'automne avec la complicité de qui vous savez ! Il ne suffit pas d'être récompensé par l'employeur pour prétendre défendre les salariés. La distribution de bons points à une organisation syndicale par la direction nous a paru particulièrement choquante et déplacée à cette fin de réunion.

Un calendrier de réunions de C.C.E. a été fixé pour :

- Le 6 octobre, le 6 novembre, le 27 novembre et le 16 décembre 2009.

Un des premiers points à éclaircir étant le périmètre du groupe auquel nous appartenons, qui n'est pas sans conséquences sur les soutiens financiers possibles et les reclassements en cas de licenciements.

LA MISE EN ŒUVRE D'UN P.S.E. N'EST PAS UNE FATALITE COMME CERTAINS VEULENT VOUS LE FAIRE CROIRE.

MOBILISONS NOUS POUR DEFENDRE NOS EMPLOIS !

**ZERO LICENCIEMENT
SOLIDARITE !**

